



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 MARS 2015**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mars 2015 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

- Madame le Maire, Paola Hawa;
- Madame la conseillère Dana Chevalier;
- Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault;

Le directeur général, Monsieur Martin Bonhomme.

Madame la conseillère Andrée Deschamps est absente de la présente séance.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Me Catherine Adam, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

<b>03-082-15</b> <b>Ouverture de la séance</b>
--

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Ryan Young

D'ouvrir la séance extraordinaire du 17 mars 2015. Il est 19 h 33.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-083-15</b> <b>Ordre du jour</b>
---------------------------------------

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Dana Chevalier

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

03-082-15 Ouverture de la séance

03-083-15 Ordre du jour

**2. Période de questions allouée aux personnes présentes sur les sujets traités à l'ordre du jour**

**3. Ressources humaines**

3.1 Contrats et ententes

03-084-15 Embauche de madame Mariana Jakab au poste d'ingénieur municipal et Développement durable

**4. Dépôt de documents**

**5. Levée de la séance**

03-085-15 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES SUR LES SUJETS TRAITÉS À L'ORDRE DU JOUR**

La période de questions est ouverte à 19 h 34.

Il y a 4 personnes présentes.

Les principales questions ou commentaires formulés parmi les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

<b>Résumé de l'objet principal de l'intervention</b>	
	Aucune intervention

La période de questions est close à 19 h 34.

**3. RESSOURCES HUMAINES**

**3.1 CONTRATS ET ENTENTES**

**03-084-15 Embauche de madame Mariana Jakab au poste d'ingénieur municipal et développement durable**

ATTENDU QU' un concours a eu lieu pour combler le poste d'ingénieur municipal et développement durable ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection à l'effet de retenir la candidature de madame Mariana Jakab ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Daniel Boyer

De procéder à l'embauche de madame Mariana Jakab au poste d'ingénieur municipal et développement durable à compter du 23 mars 2015.

Les conditions de travail de cette employée sont les suivantes :

- Poste permanent;
- Salaire de départ : Groupe 15 niveau 2 soit 81 800 \$;
- Date de début : 23 mars 2015;
- Période de probation : 6 mois;
- Vacances : 20 jours ouvrables par année à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015;
- Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal, en vigueur.

D'autoriser le Directeur général à signer tous les documents, à cet effet.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de madame Mariana Jakab à même le poste budgétaire numéro 02-610-00-140 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

#### 4. DÉPÔT DE DOCUMENTS

**La greffière dépose :**

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire attestant la réception de l'avis requis par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* par tous les membres du conseil, dont l'original est joint en annexe « A »;

#### 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

<b>03-085-15</b>	<b>Levée de la séance</b>
------------------	---------------------------

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Dana Chevalier

De lever la présente séance extraordinaire. Il est 19 h 35

Adoptée à l'unanimité.

---

Paola Hawa  
Maire

---

Catherine Adam  
Greffière

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-10048*